

Conseil de saison hivernal

Après un été au climat inégal, l'automne n'en finit pas de se prolonger, jusqu'à ces dernières gelées. La pluviométrie est restée raisonnable (arrivée au 21 novembre). Elle a permis les levées de cultures et la fin des labours pour les retardataires en sol argileux ou parfois les semis au 1^{er} décembre en sol sale nécessitant la destruction tardive de la folle avoine.

Diagnostic global et préconisation

• Pour les semis (trop précoce) du 20 octobre au 5 novembre, les levées de cultures ont été irrégulières selon la grosseur des mottes de surface.

Les levées d'adventices, les faux semis ont peu fonctionné même en novembre en sol sec et poussiéreux.

Donc, il y a eu peu de destructions d'adventices lors des semis combinés.

Finalement les semis avant la pluie du 21 novembre ont levé rapidement mais n'ont pu être étrillé, car 8 jours de temps humide ont suivi.

Au 3 décembre on retrouve plusieurs situations :

- Des blés et méteils à 3-4 feuilles où les herbes étrilles commencent à intervenir contre ravenelle, gaillet, véronique,

ray grass, vulpin (*voir tableau herse étrille*)

- Blés et méteils au stade levée : il est trop tôt, il faut attendre le stade 2 feuilles vraies pour écroûter les parcelles à la houe rotative (*voir tableau houe rotative*).

• Pour les parcelles traçonnées, labour de septembre-octobre en sol argileux, l'évolution de surface des sols permet le travail aux dents semi-rigides, chisel, gros cultivateur. Cette intervention s'effectuera avec un tracteur de préférence équipé en roues jumelées.

Le résultat attendu est un enfouissement des quelques adventices levées et un dégrossissement de la surface, avec dislocation des mottes de

surface aboutissant à un nivellement grossier et rugueux.

De cette façon, en général les parcelles resteront propres jusqu'au printemps car à partir de décembre et jusqu'en février les jours courts et les froids limitent fortement les levées.

Cet itinéraire technique est nécessaire pour anticiper en particulier les préparations des semis de culture de printemps (avoine, orge et légumineuses fourragères, lin, lentille, pois chiche).

Mais ce travail du sol est aussi utile pour la mise en place des futures cultures d'été :

- Maïs
- Tournesol
- Soja
- Sorgho
- Sarrazin

• En matière de fumure des parcelles :

Une partie des fermes bio ont notamment utilisé des fientes de volailles.

Dans ce cas on peut s'attendre à une végétation vigoureuse hivernale du blé qui nécessite 40 unités pour achever son tallage.

Une dose moyenne, 2 à 3 tonnes/ha peut suffire derrière un précédent apportant des résidus azotés (luzerne-trèfle-pois-fève), ou pour les cultures de méteil ou pour des céréales secondaires moins exigeantes.

Pour les parcelles non fumées et pour les blés meuniers en sol avec peu de réserve azotée, une fumure sortie hiver complémentaire sera nécessaire (*voir tableau type d'engrais en apport de printemps*).

• Préparation des assoulements 2016

Tableau : Herse étrille

Stade céréale d'hiver	Post-semis / Prélevée	Levée/ 1 feuille	2-3 feuilles	Tallage	Début montaison Epi 1 cm	2 noëuds Epaison
Stades des adventices	En germination Stade filament	Non conseillé	Stade jeune - 2-3 feuilles maxi	Gallets et vesces développées		
Vitesse avancement	8-12 km/h	Non conseillé	4 km/h	6-8 km/h	8-10 km/h	
Agressivité Incision dents	Faible à moyenne		Faible	Moyenne à forte	Moyenne	
Perte pour la culture	Nulle	Forte	Faible	Nulle	Nulle	

Source : Casdar Désherbage mécanique, expertise collective, brochure CDA89

Houe rotative

Stade céréale d'hiver	Post-semis / Prélevée	Levée/ 1 feuille	2-3 feuilles	Tallage	Début montaison Epi 1 cm	2 noëuds Epaison
Stades des adventices	En germination Stade filament	Non conseillé	Stade jeune - 2-3 feuilles maxi			Non adapté
Vitesse avancement	12-15 km/h	Non conseillé		15-20 km/h		
Terrage	Faible		Faible	Moyen à fort		
Perte pour la culture	Nulle	Forte	Faible	Nulle		

Source : Casdar Désherbage mécanique, expertise collective, brochure CDA89

Type d'engrais en apport de printemps

Type d'engrais	Nature	Dosage pour un blé	Rapidité d'action	Prix/ha	Coût/unité d'azote
7 - 4 - 3	Fientes + farine à viande	800 kg à 1000 kg	Moyenne : 2 à 3 mois	270	3,5 €
9 - 5 - 0 8 - 4 - 0	Farine de viande	1 tonne	Lente 3 à 4 mois	170 à 240	2,50 €
10 - 2 - 2	Kératine (poils - crin -soie)	400 à 600 kg	Assez rapide 1 à 2 mois	340 €	3,40 €
2,5 - 2 - 2 à 3,5 - 3 - 3	Fientes sèches	2 à 3 tonnes/ha	Moyenne	75 € + épandage (40 €)	2,5 à 3 €

Pour tous renseignements : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques -
Jean ARINO - Emilie BOUE - Tél. 05.62.61.77.13. - www.gers-chambagri.com

Compte tenu de la forte croissance des conversions en Gascoigne en 2015, on peut s'attendre à d'importants ensements en grandes cultures (+10 à 12 000 ha sur 17 500 ha convertis).

C'est pourquoi, il est nécessaire que chacun s'assure des débouchés réels pour chacune des cultures envisagées.

Les organismes stockeurs locaux et régionaux, partenaires

des agriculteurs, possèdent des débouchés variés et multiples, certains sous forme de contrat.

Une attention particulière sera portée sur les productions en conversion C2* pour les cultures d'été et en conversion C2 et C3** pour les cultures d'hiver.

* C2 : Conversion deuxième année

** C3 : Conversion troisième année

Action — d'animation de terrain

Compte tenu du millier d'agriculteurs bio dans le Gers dont 600 céréaliers pour 2016, il est prévu des visites collectives de parcelles en grandes cultures par secteur géographique.

Y sont traités les aspects tech-

niques et économiques de la conduite d'une ferme en AB comme les aspects stratégiques également en matière d'agroéquipement, de stockage et de commercialisation.

Aides aux — équipements dans les fermes

trois appels à projet de 2015, n'ont retenu que les dossiers de jeunes agriculteurs (15 en tout sur Midi-Pyrénées).

Les services techniques de la Chambre d'Agriculture tiennent à disposition les formulaires de demande à déposer avant le 28 février 2016.

La région peut subventionner à hauteur de 40 % les matériels de travail du sol, d'élevage ou de cultures spécialisées (vigne, arbo, maraîchage).

• Prochain stage de conversion à l'agriculture biologique

Les jeudi 14, 21 et 28 janvier 2016

Pour vous inscrire, contact : Pôle formation - emploi au 05.62.61.77.43

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Gers ou dans le catalogue formation.

• Réunion d'information sur la filière laitière en agriculture biologique

Le vendredi 15 janvier 2016 à Pau

Contact ci-dessous.



CONSEIL GÉNÉRAL
DU GERS

